

Commission permanente

du 06/06/2002

II-Convention-Contrat-Marché

2- Mission d'assistance sur le suivi des plantes exotiques envahissantes du bassin

Le projet de SAGE Vilaine confie à l'IAV une mission de suivi de l'invasion des plantes exotiques sur le bassin devant déboucher sur la coordination des actions et une assistance aux maîtres d'ouvrages.

Il apparaît souhaitable que les services de l'IAV soient assistés dans cette mission par une équipe compétente en botanique et relevés de terrain.

Le cahier des charges pour cette mission est annexé à ce rapport. Les bureaux d'études spécialisés ont été consultés sur la base de ce cahier des charges, 5 d'entre eux ont répondu, 1 s'est excusé. A ces bureaux d'études est jointe l'offre du Comité des Marais, association naturaliste redonnaise compétente en botanique et milieux aquatiques.

Les offres sont résumées dans le tableau ci-dessous et classées par prix croissants.

Bureau d'Etudes		Total devis en €	Total devis en F
Ouest Aménagement Rennes	Répond au cahier des charges sans plus de précisions méthodologiques. Pas d'information sur la constitution du réseau d'observateurs . Bonne équipe de terrain. + Bonne connaissance des marais de Redon et de la "basse Vilaine", expérience du cours amont de la Vilaine. Équipe constituée avec le CEMAGREF et J. HAURY (sont intervenus sur le diagnostic initial). - Seulement 3 journées de terrain prévues pour "validation".	19 852,40	130 231,74
SEEGT Saint-Malo	Peu spécialiste de ce sujet (ou de questions comparables) + Relais important dans les syndicats d'aménagement hydrauliques d'Ille-et-Vilaine. - Peu de connaissance du bassin aval, pas d'analyse méthodologique particulière.	23 246,65	152 498,02
AQUASCOP Beaucouze (49)	+ Bonne équipe - A développé la partie assistance aux maîtres d'ouvrages locaux - Cible son intervention sur secteurs déjà envahi . Pour le reste du bassin propose d'agir en journées complémentaires à 575 € l'une.	30 682,18	201 275,10

Comité des Marais	Très bonne connaissance du problème et des perspectives d'actions. Impliqué sur ce sujet. + Implication forte dans le secteur de Redon - moins bonne connaissance de l'amont.	40 050,00	262 728,00
SCE Nantes	Répond au cahier des charges - Succinct sur le réseau d'observateurs - visites de terrain peu nombreuses.	54 513,68	357 609,74
Xavière HARDY Ancennis	+ Excellente conception du réseau d'observateurs - Peu d'expertise en propre - Coût élevé	91 613,60	600 985,22

Après en avoir délibéré, la commission permanente :

- **Décide de retenir la proposition du Comité des marais**
- **Insiste sur l'importance de la communication sur ce sujet auprès du public et des collectivités ; celle-ci devra être très cadrée et assurée par l'I.A.V.**
- **Autorise le Président à signer la convention à intervenir avec le Comité des marais.**

Pour Extrait Conforme

LE PRÉSIDENT

J. BRIEND